

DEPARTEMENT
VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT
SARCELLES
CANTON
FOSSÉS
COMMUNE
LUZARCHES

**ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025 - 155****PORTANT reprise des concessions en état d'abandon au profit  
de la commune**

Le Maire,

**Vu** le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles 2223-14 et suivants,

**Vu** les courriers adressés en date du 03 mars 2025 aux concessionnaires ou aux descendants des concessions s'ils sont connus des services municipaux les invitant à remettre en état leur concession

**Vu** l'affichage sur chaque concession informant que cette dernière est en état d'abandon

**Considérant** qu'une convocation pour constater l'état d'abandon a été transmis aux concessionnaires connus ou ayant droits.

**Considérant** qu'un procès-verbal a été établi le 07 mai 2025 et transmis aux concessionnaires connus ou ayant droits.

**Considérant** qu'il convient d'assurer la reprise des concessions en état d'abandon afin de s'assurer du maintien en bon état du cimetière

**ARRETE**

**Article 1** : Les concessions ci-dessous seront reprises et remises à disposition si elles ne sont pas remises en état par les concessionnaires.

Les familles ou concessionnaires ont un an pour remettre en état leur concession. Passé ce délai, un second PV de constatation sera établi et les reprises pourront être effectuées par la commune.

N°	Durée	Acquise le	Expire le	Nom du concessionnaire
A2	Perpétuelle	10/06/1862	-	CARON Jean Baptiste
A10	Perpétuelle	11/03/1851	-	VERRET Charles
A11	Perpétuelle	19/02/1851	-	HUDDE Louis
A12	Perpétuelle	04/11/1852	-	HARDOUIN Alphonse
A22	Perpétuelle	21/02/1859	-	PICQUE Jean-Louis
A24	Perpétuelle	22/12/1859	-	DEVAUX Jean-Pierre
A26	Perpétuelle	27/02/1861	-	BOEKLIN Sophie
B12	Perpétuelle	19/12/1893	-	CROSNIER Mesnil
B16	Perpétuelle	07/10/1842	-	GRISON Pierre
B17	Perpétuelle	20/06/1841	-	GRISON Pierre
C2	Perpétuelle	23/12/1868	-	POULET Louis

C3	Perpétuelle	18/01/1869	-	Pas de titre trouvé
C4	Perpétuelle	05/04/1869	-	BRIET Louis
C6	Perpétuelle	20/06/1869	-	HARTMANN Marie-Louise
C18	Perpétuelle	25/08/1881	-	FAUVET Louise
C19	Perpétuelle	11/12/1922	-	CHAILLET Jean-Marie
C20	Perpétuelle	07/07/1899	-	BESNIER Joséphine
C22	Perpétuelle	21/08/1905	-	NOGUES Jeanne
C25	Perpétuelle	30/10/1890	-	LEBEAU
C33	Perpétuelle	16/05/1903	-	PIROVANO
C36	Perpétuelle	01/07/1920	-	LOUIS
C37	Perpétuelle	24/01/1905	-	GRANT Léon
C41	Perpétuelle	31/07/1891	-	DUMONT Jules
C48				Pas de titre trouvé
C49				Pas de titre trouvé
C50				Pas de titre trouvé
C51				Pas de titre trouvé
C52				Pas de titre trouvé
C54				Pas de titre trouvé
C57				Pas de titre trouvé
C60				Pas de titre trouvé
C62				Pas de titre trouvé
C63				Pas de titre trouvé
C64				Pas de titre trouvé
C66				Pas de titre trouvé
C68				Pas de titre trouvé
C69				Pas de titre trouvé
C70				Pas de titre trouvé
C71				Pas de titre trouvé
C72				Pas de titre trouvé
C75				Pas de titre trouvé
C76				Pas de titre trouvé
C78				Pas de titre trouvé
D6	Perpétuelle	10/06/1907	-	MERCERY Louis
D7	Perpétuelle	04/10/1907	-	DOILLON Henri
D11	Perpétuelle	21/03/1908	-	CARLIER Julien
D22	Perpétuelle	04/02/1903	-	TROUSSU Louis Alexandre
D52	Perpétuelle	17/02/1918	-	GUILLEMET Fernand
D64	Perpétuelle	29/07/1909	-	GAUTHIER Françoise
D65	Perpétuelle	20/08/1908	-	VALETTE Marie-Louise
E53	Perpétuelle	25/04/1911	-	BASTON Pauline
E141	Perpétuelle	01/02/1946	-	THIRIET Henri
E163	Perpétuelle	14/04/1947	-	LAPOSTOLET
F2	Perpétuelle	15/09/1871	-	LANFREY
F22	Perpétuelle	18/04/1873	-	MANIETTE Charles
F23				Pas de titre trouvé
F24				Pas de titre trouvé
F26	Perpétuelle	20/06/1877	-	DELBART Joseph
F27	Perpétuelle	30/03/1877	-	GARET Benjamin
F32	Perpétuelle	17/11/1878	-	POLLY Nicolas
F44	Perpétuelle	05/07/1919	-	DIARD Charles
F46	Perpétuelle	11/10/1918	-	BONNET
F101	Perpétuelle	06/11/1951	-	RIO
G8	Perpétuelle	19/04/1927	-	PAPILLON Fernand
G9	Perpétuelle	22/01/1929	-	PINSMAIL E

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2025

Application agréée E-legalite.com

G16	Perpétuelle	29/09/1920	-	BLIQUE Gaston
G75	Perpétuelle	10/01/1940	-	LESUEUR Léon
H13	Perpétuelle	16/07/1929	-	HENOCQ Mathilde
H14	Perpétuelle	14/09/1929	-	GODART Blanche
H25	Perpétuelle	31/01/1934	-	DUBOIS Henri
H26	Perpétuelle	16/06/1933	-	BONNARDEL Marie-Jeanne
H27	Perpétuelle	15/09/1932	-	HEUDIN Marie
H28	Perpétuelle	16/02/1932	-	CHAVEROU
H49	Perpétuelle	27/10/1941	-	FOUREAU
H51	Perpétuelle	23/01/1942	-	DIDIER

**Article 2** : Il sera alors procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées sur le terrain repris et à leur inhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal. Les noms des personnes exhumées de la concession reprise seront portés sur les reliquaires si l'identité des défunts sont connus.

**Article 3** : Après l'exhumation et la remise en état de la concession, elle sera remise en service pour de nouvelles inhumations.

**Article 4** : Le présent arrêté sera publié et affiché.

**Article 5** : Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs de Cergy-Pontoise – 4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy Pontoise Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Michel MANSOUX  
Maire

Luzarches, le 12 mai 2025.

Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : **13 mai 2025**  
(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : **13 mai 2025**

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-095-219503521-20250512-R2025\_155-R